



## NOTE D'INFORMATION SUR LE MALI

### 1. PERFORMANCES SUR LE MARCHÉ FINANCIER SOUS REGIONAL

En 2017, malgré les conditions assez difficiles sur le marché, le Mali a mobilisé 473,36 milliards FCFA sur une prévision de 551 milliards FCFA (75,6%), dont **200,507 milliards FCFA** en Bons du Trésor et **272,85 milliards FCFA** en Obligations du Trésor. Il faut noter que le taux de couverture moyen des émissions du Mali s'est établi à 113,69%.

Les prévisions initiales d'émissions de titres publics pour 2018 se chiffrent à **547 Mds FCFA** dont **355 Mds FCFA** au titre des obligations du Trésor et **192 Mds FCFA** en bons du Trésor.

Au titre des réalisations, Il faut noter que les émissions par adjudication ont permis de mobiliser 137,47 Mds FCFA sur une sollicitation de **185 Mds FCFA**, soit un taux de réalisation de **74,31%**. Le Mali a également réalisé un emprunt obligataire SUKUK de 150 milliards FCFA.

Par ailleurs, depuis le début du 2<sup>ème</sup> trimestre, les conditions du marché se sont légèrement améliorées. Ainsi au titre de cette période, les émissions du Mali affiche un taux de couverture moyen de près de 185%.

### 2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU MALI

Les perspectives macroéconomiques 2018 du Mali s'annoncent favorables nonobstant les chocs exogènes et le contexte sécuritaire fragile.

Cette tendance est confirmée par le FMI. En effet, en avril 2018, les autorités maliennes et les services du FMI sont parvenus à un accord préliminaire sur la conclusion de la neuvième revue du programme économique et financier du Mali soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI.

Le FMI conclut que « La reprise économique est entrée dans sa cinquième année et la croissance du PIB réel devrait rester robuste dans le court terme malgré des défis sécuritaires persistants. L'inflation devrait rester en deçà du plafond régional ».

Cette reprise économique est perceptible aux niveaux du secteur réel, des finances publiques et de l'évolution de la dette publique.

#### 2.1 Secteur réel

L'économie malienne fait montre de résilience : **le taux de croissance** devrait rester solide malgré un léger repli, passant de 5,3% en 2017 à 5,0% en 2018, grâce aux investissements publics et aux secteurs agricole et tertiaire.

On note une bonne tenue de la **production industrielle** hors extraction sous l'effet de la reprise de l'activité d'égrenage, de la fabrication des textiles, du tabac et des produits chimiques. De même, le niveau de la production moderne d'or progresse du fait de l'ouverture de nouvelles mines.

Aussi, reflétant l'amélioration de l'activité économique, l'encours de créances sur l'économie progresse suite à l'octroi des crédits en faveur d'entreprises intervenant dans plusieurs secteurs de l'économie.

**S'agissant de l'inflation** en fin de période devrait être de 1,4% en 2018 contre 1,0% en 2017, ce qui permet de rester dans la norme communautaire de 3% par an, pourvu que la campagne agricole soit favorable.

Enfin, cette **bonne orientation de l'économie** devrait se poursuivre au regard de :

- la poursuite des investissements dans le sous-secteur agricole et les infrastructures dans différents domaines ;
- la poursuite de l'amélioration du climat des affaires ;
- la baisse continue des cours mondiaux de certains produits alimentaires, notamment des céréales ;
- la hausse du cours du coton à la faveur de la reprise de l'économie chinoise ;
- l'entrée en production de nouvelles mines d'or ;
- la remontée attendue du cours de l'or suite à une baisse prévue du marché boursier des actions et obligations occidentales.

## 2.2 Finances publiques

### ▪ Orientations de la politique budgétaire

**Au titre des ressources**, la politique fiscale du Mali est fondée sur l'accroissement de la mobilisation des recettes intérieures à travers notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des exonérations et la lutte contre la fraude.

**Au titre des dépenses**, la politique budgétaire s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la relance de l'économie nationale et de l'accélération de la croissance, soutenue par des actions de politiques publiques identifiées dans le document stratégique de développement du Mali : le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018.

A long terme, le Gouvernement s'est engagé à :

- mettre en œuvre une politique budgétaire qui vise à maintenir le solde budgétaire de base proche de l'équilibre ;
- maintenir le solde budgétaire global (dons inclus) à un niveau compatible avec la viabilité de la dette publique ;
- maintenir un rythme soutenu de mobilisation des recettes fiscales de 0,5 point du PIB par an.

Aussi, dans le cadre du pacte de convergence et de surveillance multilatérale de l'UEMOA et de la CEDEAO, les objectifs du déficit budgétaire ne doivent pas s'écarter des normes définies par les critères établis à cet effet.

## ▪ Evolution pour l'année 2018

Les recettes fiscales nettes, constituées d'impôts directs et indirects, s'élèvent à 1 504,823 milliards de FCFA en 2018 contre 1 363,609 milliards de FCFA dans le budget rectifié de 2017, soit un accroissement de 141,214 milliards de FCFA, ou un taux d'augmentation de 10,36% imputable essentiellement à l'augmentation des impôts sur les revenus, des bénéfices et gains en capital et des impôts et taxes intérieurs sur les biens et services.

Les dépenses du budget général pour 2018 sont évaluées à 2 207,651 milliards de FCFA dont 1 295,173 milliards de FCFA au titre des dépenses ordinaires et 912,478 milliards de FCFA au titre des dépenses en capital. Elles sont en progression de 6,53% par rapport à celles de 2017.

Le projet de budget 2018 présente un déficit budgétaire global de 373,153 milliards de FCFA contre 356,183 milliards de FCFA dans le budget rectifié 2017, soit une augmentation de 4,76%. Ce déficit sera financé par les ressources provenant des aides budgétaires extérieures et la mobilisation de l'épargne à travers les titres d'emprunts émis par le Trésor.

## 2.3 Viabilité de la dette publique du Mali

Dans le cadre des huitième et neuvième revues ainsi que des consultations au titre de l'article IV, les services du FMI ont réalisé une analyse de la viabilité de la dette publique du Mali (AVD).

L'AVD conclut que :

- **la dynamique de la dette malienne est viable dans le scénario de référence** : le ratio valeur actuelle de la dette contractée ou garantie par l'Etat (dette CGE) au PIB, avec un taux d'actualisation de 5 % devrait rester entre 16 et 21 % du PIB, nettement inférieur du seuil indicatif de 40 % ;
- **pratiquement tous les indicateurs d'endettement restent inférieurs aux seuils** de surendettement dans les tests de résistance et dans les scénarios de rechange les plus extrêmes.

Sur la base de l'encours de la dette publique au 31 décembre 2017 (36,3% du PIB) et des perspectives macroéconomiques, le Mali se trouve en situation de risque modéré de surendettement.

## 3. CONTEXTE POLITIQUE ET SECURITAIRE

---

L'élection présidentielle se tiendra au Mali le 29 juillet 2018. Pour une élection crédible, apaisée et transparente, le Gouvernement a pris plusieurs mesures pour relever les défis.

### ▪ Au niveau politique :

Une nouvelle loi électorale a adoptée pour prendre en compte les insuffisances constatées lors des précédentes élections et générer la confiance de tous les acteurs aux futures échéances électorales. Le consensus politique édicté par le gouvernement du Mali a permis cette modification de la loi électorale. Le processus de révision de ladite loi a été inclusif.

Aussi, sur la base des résultats de l'audit menée par le Comité national d'audit du fichier électoral appuyé par une équipe d'expert de l'Organisation internationale de la

Francophonie (OIF), il ressort que le fichier électoral du Mali est « suffisamment fiable » pour aller à l'élection présidentielle, prévue en juillet prochain.

Selon le Ministère en charge des élections, à ce jour tous les acteurs du processus électoral sont prêts pour la tenue des élections le 29 juillet 2018.

S'agissant de la période post-électorale, la nouvelle loi électorale ainsi que les engagements pris par le Gouvernement sur la transparence des élections, devraient mettre le Mali à l'abri des crises post-électorales. Cette preuve de résilience a été donnée à la suite des élections présidentielles de 2013.

▪ **Au niveau sécuritaire :**

Le climat d'insécurité qui régnait dans la partie septentrionale du Mali se dissipe peu à peu avec l'opérationnalisation de la nouvelle force G5 sahel qui regroupe cinq Etats du sahel. Cette force vise à protéger la zone sahélo-saharienne contre toutes menaces sécuritaires et terroristes.

En ce qui concerne le processus de paix, le gouvernement s'attèle à le faire avancer le plus vite possible avec l'appui des partenaires. Ainsi, la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion ou CNDDR avec l'appui de la MINUSMA ont commencé des ateliers de préparation au pré-enregistrement des combattants éligibles des mouvements armés à Kidal, Tombouctou, Ménaka et Gao.

Un plan de sécurisation du pays est mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire national.

Ainsi, pour la sécurisation des élections, le Mali pourra compter sur la montée en puissance de ses Forces de défense et de sécurité ainsi que l'appui des Forces du G5 Sahel et de la MINUSMA.